

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2024

Présents : ASCARI S. / ROUSSON L. / STOFFT N. / RIOU J. / PELLEGRIN R./ CHEVAT L./ BERNARD A. / GRANDJEAN L. / TEILHAS-BALME V. / BARDINE L

Représentés : LEOUZON P. / VINCENT J.

Excusés : BAUDRAND M. / ROBERT G.

Alain BERNARD ouvre la séance à 20h, présente le compte rendu du mois d'avril. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

✓ Affaire fossé quartier de la gare

Rappel, des administrés ont prétendu qu'un mauvais entretien du fossé n'avait pas permis l'évacuation rapide de l'eau pluviale, et que la pression engendrée avait détaché des pierres du mur et permis ainsi un dégât des eaux important à l'intérieur de l'habitat. Des experts en assurance s'étaient réunis mais cette entrevue n'a pas permis de déboucher sur une solution satisfaisante. Une médiation a eu lieu entre les 2 parties. Un arrangement a été recherché, mais est resté infructueux.

✓ DIA

M. le Maire donne lecture des déclarations d'intention d'aliéner à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme concernant la vente des propriétés suivantes :

Chemin d'accès, quartier Mazibet, cadastrés ZK 179/132/12 pour un total de 530 m²

Propriété, quartier Chamonte, cadastrés ZB283 pour un total de 814 m²

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de renoncer à ce droit de préemption concernant lesdites propriétés.

✓ Voirie

Le conseiller technique mandaté par la commune a réalisé l'estimation et a préparé le dossier de consultation des entreprises pour les travaux d'enrobé de la route des Richards, jusqu'au chemin de Rochebonne. Les entreprises vont être sollicitées pour cette réalisation prochaine.

R.PELLEGRIN demande quand les travaux de reprise de la route du moulin de Geai vers Rouvèze vont commencer. L'entreprise devrait intervenir dans les prochaines semaines.

✓ Chantier en cours

Bâtiment multi accueil : S.ASCARI propose un diaporama, les travaux avancent bien, les parois de la structure du bâtiment sont montées pour la partie inférieure. Le problème d'eau sur le chantier va être solutionné. Plusieurs entreprises ont été contactées pour des devis pour la partie cuisine/plonge. La partie haute du bâtiment devrait attaquer prochainement.

Fibre optique : Une réunion avec la société AXIONE a eu lieu pour chercher des solutions pour réduire le nombre de nouveaux poteaux à implanter pour l'installation de la fibre. La société aimerait passer en aérien et donc implanter 27 poteaux nouveaux ; la commune aimerait passer par le réseau d'enfouissement déjà existant.

Travaux des Mottès : réunion de chantier avec Ardèche Habitat pour le démarrage des travaux. Le terrassement commencerait mi-juin et la maçonnerie mi-juillet en fonction des entreprises.

✓ Ecole

Vendredi 17 mai a eu lieu la visite sur l'ensemble des écoles du RPI par l'inspecteur d'académie, et l'inspectrice de circonscription du Teil. 178 enfants scolarisés au total cette année. Les enseignants et élus présents ont témoigné de la satisfaction du système mis en place.

✓ Divers

-Rencontre avec un habitant de Saint Symphorien sous Chomérac, qui souhaiterait utiliser le stade de foot pour une équipe séniors. Association en cours de création et qui serait domiciliée sur St Lager. L'association qui occupait le stade le vendredi soir est en sommeil car il y a moins de joueurs depuis un certain temps. Les élus présents trouvent la proposition intéressante et vont proposer une convention d'occupation de 1 an et voir pour les conditions d'entretien et d'occupation.

-Les Préalables : spectacle au stade foot le vendredi 6 juin à 20h.

-SITSL : délibération de la participation des familles pour la rentrée prochaine 2024/2025, les tarifs appliqués seront les mêmes que l'année précédente. Une offre d'emploi pour un conducteur à temps non complet pour un contrat de 25h hebdomadaire a été publiée.

-Chambaud : présence d'une zone de dépôts de déchets sauvage (carrelage, batterie, bloc de béton, branchages...) V. TEILHAS BALME, explique que par le biais de l'office français de la biodiversité, une action est possible.

-Opération Déchets verts : pour rappel, un individu a déposé avec un camion-benne des déchets devant le dépôt de la Plaine : racines, branches, pierres, terre, barbelé. Le courrier recommandé envoyé étant resté sans réponse, le dépôt de plainte a été enregistré en gendarmerie. Voir s'il faut mentionner la facturation de l'enlèvement ??

-Groupe d'animation : Bal de la Saint JEAN, le vendredi 21 juin au village.

- Elections européennes : Installation des panneaux pour ces élections qui auront lieu dimanche 9 juin.

La séance est levée à 22h55.